

Conditions de vente et règlements relatifs à la formation

Inscription

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre formulaire.
Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée et ce avant la formation.

Propriété intellectuelle

Les contenus de la formation (supports de cours, exercices, etc.) sont la propriété intellectuelle de Versus Sàrl. Il est interdit de les utiliser ou de les transmettre à des tiers – en tout ou partie - sans l'accord exprès de Versus Sàrl.

Délai d'inscription

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part de Versus Sàrl. (Versus Sàrl ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu de la formation sont sous réserve de modification.
En cas de nombre insuffisant de participants, Versus Sàrl se réserve le droit de reporter la formation.

Règles d'annulation

En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de faire participer un remplaçant.

Les frais d'annulation suivants seront retenus :

- Jusqu'à 15 jours avant la formation : sans frais
- Annulation après le délai : 50 % du prix de la formation
- Non-participation (absence sans justification) : 100% du prix de la formation.

Protection des données

Dans le cadre de l'activité de formation, nous collectons les données suivantes afin d'assurer la bonne marche organisationnelle des formations et le suivi après-formation des participants :

- Nom
- Prénom
- Entreprise
- Fonction
- Date de naissance
- Photo
- Adresse mail
- Téléphone
- Adresse personnelle

Pour exercer vos droits en matière de protection des données (demandes d'accès, de rectification, de suppression), vous avez la possibilité de vous adresser à :

Versus Sàrl
Route de Trélex 8
1266 Duillier
contact@versus-alternative.ch

Règlement concernant les examens

Les modalités d'évaluation des compétences à l'issue des formations sont décrites dans les descriptifs de chaque formation (rubrique Modalités d'évaluation)

Voies de recours

En cas de réclamation en relation avec une formation, les participants doivent prendre contact avec le responsable de formation. En cas de désaccord en relation avec les résultats d'un examen, le participant a la possibilité de solliciter une commission de remédiation neutre pour réévaluer ses compétences.